

Burundi : La justice paralysée par une grève des magistrats

@rib News, 08/11/2011 â€“ Source AFPLa justice au Burundi est «Â paralysÃ©eÂ Â» aprÃ©s plus de deux semaines de grÃ©ve des magistrats qui manifestent pour une revalorisation de leurs conditions de travail et plus d'indÃ©pendance, a reconnu le porte-parole du ministÃ©re la Justice mardi.Â«Â Les effets de la grÃ©ve des magistrats sont lÃ , les activitÃ©s sont paralysÃ©es (...) On demande donc aux magistrats de reprendre le travail et de revendiquer tout Ã©tant en serviceÂ Â», a dÃ©clarÃ© Marcel Nshimirimana, reconnaissant que Â«Â la grÃ©ve est trÃ©s suivieÂ Â».

Les quelque 1.500 magistrats du Burundi ont lancÃ© un mouvement de grÃ©ve illimitÃ© depuis le 19 octobre pour rÃ©clamer la mise en application d'un statut nÃ©gociÃ© en 2002, le rÃ©tablissement d'une prime de rendement supprimÃ©e en 2007 et Â«Â plus d'indÃ©pendanceÂ Â», a expliquÃ© Jean-Bosco Bucumi, le porte-parole du Syndicat des magistrats du Burundi (Symabu).Â«Â Le ministÃ©re a coupÃ© nos salaires mÃame pour les pÃ©riodes pendant lesquelles nous avons travaillÃ©, il refuse le dialogueÂ Â», a-t-il accusÃ©, dÃ©nonÃ§ant Â«Â des nÃ©gociations totalement en panneÂ Â».Â«Â Nous leur demandons patience et la rÃ©ponse viendra dans quelques tempsÂ Â», a rÃ©agi le porte-parole du ministÃ©re de la Justice. Il s'agit de la troisiÃ©me grÃ©ve des magistrats depuis le dÃ©but de l'annÃ©e, aprÃ©s celles de fÃ©vrier et de septembre. L'application du nouveau statut des magistrats permettrait de tripler le salaire mensuel d'un magistrat licenciÃ© en droit, en dÃ©but de carriÃ©re, qui est de 290.000 Francs burundais (220 USD), selon des sources concordantes.